



Réservation d'un hotel avec une erreur de prix

Par **manoa97**, le **23/09/2010** à **14:50**

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai des amis espagnoles qui viennent en France et ont résservé un hôtel 4 étoiles. Jusque la rien a signalé.

Mais apparemment ils auront bénéficié d'une erreur de l'hotel qui offrait une nuit d'hotel pour 8 euros, donc ils ont réservés pour 5 nuits soit 40 euros.

Ils sont passés par un site (pas celui de l'hotel directement)... Ils ont donc payé la totalité de cette prestation au site internet, et ont reçu un email sur lequel était dit "Votre reservation est confirmé et garanti"... J'ai même contacté l'hôtel pour voir si la réservation a bien été faite. Ils m'ont donnée le même discour que le site internet, c'est a dire que la réservation est garantie et confirmé, et que la cliente devra juste se munir de sa carte de crédit et de sa carte d'identité juste pour vérification.

Ceci dit, mon amie a très peur qu'on lui fasse un mauvais coup vu le prix qu'elle a bénéficié (Normalement se sont des hôtels qui coûte a partir de 70 euros la nuit :))

Au cas ou il devrait avoir un probleme, quelles sont les dispositions et le comportement a prendre ? Est ce que l'hôtel est en tort ? Doivent-ils accomplir le service ? Merci d'éclaircir cette situation très embarrassante, car au cas ou mes amis se retrouvent sans cette hôtel, ils seront tout naturellement a la rue... Merci de votre lecture.